

SICAV ENTREPRISE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2019

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la société SICAV ENTREPRISE SA, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019 faisant ressortir un total de 18 586 552 dinars, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître un gain de 211 535 dinars et l'état de variation de l'actif net faisant ressortir un actif net de 18 534 526 dinars pour le trimestre clos à cette date, et les notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de SICAV ENTREPRISE SA arrêtés au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Observations

Nous attirons votre attention sur les observations suivantes :

- ✓ La note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- ✓ La note aux états financiers n°5 dont le contenu indique que la société a fait objet d'une taxation d'office relative à une pénalité fiscale due au défaut de déclarations des revenus exonérés de l'impôt sur les sociétés pour un montant de 26 292 dinars. Cette charge a été comptabilisée par le biais d'abonnement quotidien selon l'échéancier de remboursement s'étalant du 04 décembre 2019 au 28 février 2020.

Au 31 décembre 2019, le résultat de la société inclut seulement la quote-part relative à la première échéance.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces questions.

Tunis, le 31 janvier 2020

Le Commissaire aux Comptes :

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2019

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	31/12/2019	31/12/2018
<u>ACTIF</u>			
<u>Portefeuille-titres</u>			
Obligations et valeurs assimilées		14 193 946	16 622 509
Titres OPCVM		-	-
	3.1	14 193 946	16 622 509
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>			
Placements monétaires	3.2	1 410 380	998 882
Disponibilités	3.3	2 982 226	3 685 273
		4 392 606	4 684 155
TOTAL ACTIF		18 586 552	21 306 664
<u>PASSIF</u>			
Opérateurs créditeurs	3.4	49 697	60 687
Autres créditeurs divers	3.5	2 329	2 203
TOTAL PASSIF		52 026	62 890
Capital	3.6	17 807 698	20 454 120
Sommes distribuables	3.7	726 828	789 654
Sommes distribuables des exercices antérieurs		86	194
Sommes distribuables de l'exercice		726 742	789 460
ACTIF NET		18 534 526	21 243 774

ETAT DE RESULTAT

PERIODE ALLANT DU 1er OCTOBRE 2019 AU 31 DECEMBRE 2019

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 01/10/2019 au 31/12/2019	Du 01/01/2019 au 31/12/2019	Du 01/10/2018 au 31/12/2018	Du 01/01/2018 au 31/12/2018
Revenus du portefeuille-titres		181 274	837 339	246 225	869 294
Dividendes		-	-	-	-
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.1	181 274	837 339	246 225	869 294
Revenus des placements monétaires	4.2	79 103	257 202	57 532	276 576
Total des revenus des placements		260 377	1 094 541	303 757	1 145 870
Charges de gestion des placements	4.3	<49 710>	<214 461>	<60 700>	<235 304>
Revenu net des placements		210 667	880 080	243 057	910 566
Autres charges	4.4	<15 073>	<34 343>	<7 113>	<27 397>
Résultat d'exploitation		195 594	845 737	235 944	883 169
Régularisation du résultat d'exploitation		<66 881>	<118 995>	<136 548>	<93 709>
Sommes distribuables de la période		128 713	726 742	99 396	789 460
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		66 881	118 995	136 548	93 709
Variation des plus ou moins valeurs potentielles sur titres		17 062	61 033	10 594	62 694
Plus ou moins valeurs réalisées sur cession de titres		<1 121>	2 031	12 784	16 502
Résultat net de la période		211 535	908 801	259 322	962 365

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

PERIODE ALLANT DU 1er OCTOBRE 2019 AU 31 DECEMBRE 2019

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Du 01/10/2019 au 31/12/2019	Du 01/01/2019 au 31/12/2019	Du 01/10/2018 au 31/12/2018	Du 01/01/2018 au 31/12/2018
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>211 535</u>	<u>908 801</u>	<u>259 322</u>	<u>962 365</u>
Résultat d'exploitation	195 594	845 737	235 944	883 169
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	17 062	61 033	10 594	62 694
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	<1 121>	2 031	12 784	16 502
<u>Distributions de dividendes</u>	-	<789 536>	-	<814 851>
<u>Transactions sur le capital</u>	<u><1 832 053></u>	<u><2 828 513></u>	<u><3 929 858></u>	<u>798 754</u>
Souscriptions	7 857 568	51 381 056	17 226 277	53 034 637
Capital	7 547 936	49 306 323	16 598 456	51 206 490
Régularisation des sommes non distribuables	21 306	66 656	52 368	93 376
Régularisation des sommes distribuables	288 326	2 008 077	575 453	1 734 771
Rachats	<9 689 621>	<54 209 569>	<21 156 135>	<52 235 883>
Capital	<9 308 149>	<52 006 892>	<20 378 936>	<50 477 818>
Régularisation des sommes non distribuables	<26 257>	<75 573>	<65 161>	<101 974>
Régularisation des sommes distribuables	<355 215>	<2 127 104>	<712 038>	<1 656 091>
<u>Variation de l'actif net</u>	<u><1 620 518></u>	<u><2 709 248></u>	<u><3 670 536></u>	<u>946 268</u>
<u>Actif net</u>				
En début de la période	20 155 044	21 243 774	24 914 310	20 297 506
En fin de la période	18 534 526	18 534 526	21 243 774	21 243 774
<u>Nombre d'actions</u>				
En début de la période	190 602	199 787	236 841	192 645
En fin de la période	173 409	173 409	199 787	199 787
<u>Valeur liquidative</u>	<u>106,883</u>	<u>106,883</u>	<u>106,332</u>	<u>106,332</u>
<u>Taux de rendement annualisé</u>	<u>4,27%</u>	<u>4,24%</u>	<u>4,29%</u>	<u>4,09%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

1 – PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

La société SICAV ENTREPRISE est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 2 mai 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion de la SICAV est assurée par la société TUNISIE VALEURS.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société SICAV ENTREPRISE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 janvier 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés, En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2019 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers, ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leurs valeurs de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2019, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

2.3 Evaluation des autres placements

Les titres OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative à la date d'arrêté. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires comprennent les billets de trésorerie, les certificats de dépôt et les bons du trésor à court terme émis sur le marché monétaire. Ces valeurs sont évaluées à la date d'arrêtée à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital

Le capital est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuée.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires, diminué des charges.
- Le résultat non distribuée est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2019 se détaille comme suit :

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
<u>Obligations et valeurs assimilées</u>				
<u>Obligations de sociétés</u>				
AB SUBORDONNE 08 B	3 000	135 000	139 648	0,75%
ABC 2018-01-CAT.A-TV TMM2.2	16 921	1 353 680	1 407 922	7,57%
AMEN BANK SUB 2010	2 000	79 960	81 823	0,44%
AMEN BANK SUB 2011-1	4 000	80 000	81 035	0,44%
AMEN BANK SUB 2012 A	1 000	30 000	30 434	0,16%
ATB 2007/1 D	2 000	104 000	108 934	0,59%
ATL 2014-3 CAT A	5 000	100 000	105 430	0,57%
ATTIJARI BANK SUB 2017 A - TF 7.4%	15 000	888 300	921 894	4,96%
ATTIJARI LEASING 2016-C 7.85%	5 000	500 000	526 081	2,83%
BH 2009	5 000	192 000	192 022	1,03%
BH SUB 2018-1 CAT.A-TV-TMM+2%	3 000	240 000	253 196	1,36%
BNA SUBORDONNE 2009	25 000	832 506	858 964	4,62%
BTE 2010 A	1 500	15 000	15 296	0,08%
BTE 2010 B	3 500	192 500	195 110	1,05%
BTK 2009 CAT.D	1 500	82 500	85 769	0,46%
STB 2008/2	3 000	112 500	117 582	0,63%
TL 2017-1 - CAT.B - TF 7.80%	5 000	500 000	517 731	2,79%
TL 2017-2 - CAT.A - TF 7.95%	1 381	110 480	116 775	0,63%
TL 2018-1 CAT.A TV TMM2.3%	3 000	240 000	252 690	1,36%
TLF 2019-1 CA TF	5 000	500 000	523 298	2,82%
UIB 2009/1 TR B	5 000	166 500	169 863	0,91%
UIB 2009/1 TR C	15 000	750 000	766 111	4,12%
UIB 2011/1 TR B	4 000	240 000	244 230	1,31%
<i>Total Obligations de sociétés</i>		<i>7 444 926</i>	<i>7 711 838</i>	<i>41,49%</i>
<u>Bons du trésor assimilables</u>				
BTA 11 FÉVRIER 2022 6%	950	900 125	970 993	5,22%
BTA 11 MARS 2026 6.3%	1 235	1 135 011	1 217 546	6,55%
BTA 11/08/2022 5.60%	1 558	1 477 617	1 548 300	8,33%
BTA 12/10/2023 6.00%	1 250	1 155 313	1 210 831	6,51%
BTA 14 JUIN 2021 6.00%	535	520 555	543 902	2,93%
BTA 15 JUIN 2023 6%	1 000	937 300	990 536	5,33%
<i>Total Bons du trésor assimilables</i>		<i>6 125 921</i>	<i>6 482 108</i>	<i>34,88%</i>
<i>Total obligations et valeurs assimilées</i>		<i>13 570 847</i>	<i>14 193 946</i>	<i>76,37%</i>

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2019 se détaille comme suit :

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
Certificats de dépôts				
BH au 28 Février 2020/365J/13,50 %	500 000	451 842	492 347	2,65%
Total émetteur BH	500 000	451 842	492 347	2,65%
ATB au 3 Décembre 2020/350J/12,10%	500 000	457 897	459 461	2,47%
Total émetteur ATB	500 000	457 897	459 461	2,47%
AMEN BANK au 14 Décembre 2020/360J/12%	500 000	457 143	458 572	2,47%
Total émetteur AMEN BANK	500 000	457 143	458 572	2,47%
Total Placements monétaires	1 500 000	1 336 882	1 410 380	7,59%

3.3 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2019 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
Amen Bank Pasteur	2 191 059	2 880 869
Amen Bank Med V	135 759	169 157
Liquidation émissions/rachats	642 942	16 267
Intérêts courus sur dépôt à vue et compte à terme	15 583	20 455
Vente titres à encaisser	-	602 616
Retenue à la source sur intérêts dépôt à vue et compte à terme	<3 117>	<4 091>
	<u>2 982 226</u>	<u>3 685 273</u>

3.4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2019 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
Frais de gestion à payer	49 697	60 687
	<u>49 697</u>	<u>60 687</u>

3.5 Autres créditeurs divers :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2019 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
Redevances CMF à Payer	1 618	1 935
TCL à payer	218	268
Contribution sociale de solidarité à payer	200	-
Autres frais à payer	293	-
	<u>2 329</u>	<u>2 203</u>

3.6 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 se détaillent comme suit :

Capital au 1^{er} janvier 2019

Montant	20 454 120
Nombre de titres	199 787
Nombre d'actionnaires	199

Souscriptions réalisées

Montant	49 306 323
Nombre de titres	481 603
Nombre d'actionnaires entrants	19

Rachats effectués

Montant	<52 006 892>
Nombre de titres	507 981
Nombre d'actionnaires sortants	28

Autres mouvements

Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	61 033
Plus ou moins-value réalisées sur cession de titres	2 031
Régularisations des sommes non distribuables	<8 917>

Capital au 31 décembre 2019

Montant	17 807 698
Nombre de titres	173 409
Nombre d'actionnaires	190

3.7 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 31 décembre 2019 se détaillent comme suit :

<u>Désignations</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
Résultat d'exploitation	845 737	883 169
Régularisation du résultat d'exploitation	<118 995>	<93 709>
Sommes distribuables des exercices antérieurs	86	194
	<u>726 828</u>	<u>789 654</u>

4 – NOTES SUR L'ÉTAT DE RÉSULTAT

4.1 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2019 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/10/2019</u> <u>au</u> <u>31/12/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2019</u> <u>au</u> <u>31/12/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/10/2018</u> <u>au</u> <u>31/12/2018</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2018</u> <u>au</u> <u>31/12/2018</u>
Intérêts sur obligations et titres FCC	129 898	524 591	160 475	527 961
Intérêts sur BTA	51 376	312 748	85 750	341 333
	<u>181 274</u>	<u>837 339</u>	<u>246 225</u>	<u>869 294</u>

4.2 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2019 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/10/2019</u> <u>au</u> <u>31/12/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2019</u> <u>au</u> <u>31/12/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/10/2018</u> <u>au</u> <u>31/12/2018</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2018</u> <u>au</u> <u>31/12/2018</u>
Intérêts sur certificats de dépôt	63 802	165 815	40 644	212 706
Intérêts sur dépôt à vue	12 466	64 696	16 888	63 870
Intérêts sur billets de trésorerie	2 835	26 691	-	-
	<u>79 103</u>	<u>257 202</u>	<u>57 532</u>	<u>276 576</u>

4.3 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2019 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/10/2019</u> <u>au</u> <u>31/12/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2019</u> <u>au</u> <u>31/12/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/10/2018</u> <u>au</u> <u>31/12/2018</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2018</u> <u>au</u> <u>31/12/2018</u>
Rémunération du gestionnaire	49 710	214 461	60 700	235 304
	<u>49 710</u>	<u>214 461</u>	<u>60 700</u>	<u>235 304</u>

4.4 Autres charges :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2019 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/10/2019</u> <u>au</u> <u>31/12/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2019</u> <u>au</u> <u>31/12/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/10/2018</u> <u>au</u> <u>31/12/2018</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2018</u> <u>au</u> <u>31/12/2018</u>
Redevance CMF	4 971	21 446	6 070	23 530
Taxation	9 000	9 000	-	-
TCL	651	2 749	788	3 303
Autres retenues	401	748	255	564
Contribution sociale de solidarité	50	400	-	-
	<u>15 073</u>	<u>34 343</u>	<u>7 113</u>	<u>27 397</u>

5 – Faits marquants

En date de 19 avril 2019, SICAV ENTREPRISE SA a fait l'objet d'une demande d'éclaircissement et justification fiscales. Le 14 octobre 2019, la société a reçu la notification de résultat de vérification fiscale en retenant une pénalité due au défaut de déclaration des revenus exonérés de l'impôt sur les sociétés pour un montant de 26 292 dinars. Suite à cette taxation, il a été convenu de liquider cette pénalité selon l'échéancier de remboursement suivant :

- Le 31 Décembre 2019 : 9 000 DT;
- Le 31 Janvier 2020 : 9 000 DT;
- Le 28 Février 2020 : 8 292 DT.

Au 31 décembre 2019, le résultat de la société inclut la charge relative à l'échéancier du 31 décembre 2019 soit 9 000 dinars par le biais de l'abonnement quotidien. Cette charge a été liquidée à la recette des finances le 30 décembre 2019.

6 – Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la société SICAV ENTREPRISE est confiée à TUNISIE VALEURS ; celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1% TTC calculée sur la base de l'actif net quotidien.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société SICAV ENTREPRISE. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société, d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement des rachats aux actionnaires sortant.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net et prise en charge par TUNISIE VALEURS.